

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2020**

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Robert LECOCQ, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD à partir du point N°3, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Mallory PEYRONAUD, Hassen SFAR, Frédéric CROS à partir du point N°3, Marie-Noëlle DEBILY, Dominique ROBERT, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACQUILLARD

MEMBRES EXCUSES :

MEMBRES ABSENTS :

Madame BOURIAU a été nommée secrétaire de séance.

1. Procès-verbal du conseil municipal du 05 octobre 2020

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le procès verbal du conseil municipal du 05 octobre 2020

2. Compte rendu des décisions prises en application des délégations données à M. Le Maire

Le conseil municipal à l'unanimité prend acte des décisions prises entre le 06 octobre 2020 et le 16 novembre 2020.

3. Finances - Orientations budgétaires 2021

Le conseil municipal à l'unanimité par son vote prend acte du présent rapport d'orientations budgétaires 2021

4. Finances - Aide exceptionnelle en faveur de l'association des Maires et Présidents d'intercommunalité des Alpes-Maritimes

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association des maires et Présidents d'Intercommunalités des Alpes Maritimes en soutien aux communes frappées par ces intempéries

5. Versement d'une subvention au CSCS FLEP pour le poste de direction partagée

Le conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés une abstention M. JACQUILLARD, -M. MONTEIRO et M. SFAR ne prenant pas part au vote-, approuve le versement d'une subvention de 25 000 € au CSCS FLEP pour la participation au poste de Direction de la structure au titre de l'année 2020 net et autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision et à signer tout document intervenant en application de la présente délibération.

6. PERSONNEL MUNICIPAL - Créations et suppressions de postes

Le conseil municipal à l'unanimité approuve dans le cadre de la promotion interne les créations et suppressions de postes suivantes :

- Création, à partir du 1^{er} décembre 2020, 6 emplois de catégorie C, du grade des agents de maîtrise, à temps complet,
- suppression, à partir du 1^{er} décembre 2020 de :
 - o 3 emplois de catégorie C, du grade des adjoints techniques principal de 1^{ère} classe, à temps complet,
 - o et 3 emplois de catégorie C, du grade des ATSEM principal de 1^{ère} classe, à temps complet.

7. PERSONNEL MUNICIPAL - Exercice des mandats locaux - Remboursement des frais de garde d'enfants et d'assistance aux personnes

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les modalités et conditions de prise en charge des dépenses engagées par les élus pour les frais de garde d'enfants de moins de 16 ans ou d'assistance, à hauteur du reste à charge réel, déduction faite de toutes les aides financières et/ou des crédits ou réduction d'impôts dont l'élu bénéficie par ailleurs.

8. Convention de partenariat GrDF "Commune vert l'avenir" - 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, M. GRIMAL ne prenant pas part au vote, approuve la convention de partenariat « commune, vert l'avenir » à passer avec GRDF et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document intervenant en application de la délibération.

9. Contrat de concession pour la distribution publique en gaz naturel sur la commune

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de concession gaz (convention et cahier des charges) et tous les documents y afférents.

10. Conventonnement avec l'Etablissement Public Foncier du Poitou Charentes - Terrains du Petureau - Avenant n°3

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention avec l'EPF et l'ensemble des documents y afférents.

11. Opération d'aménagement à dominante habitat au Pétureau à Soyaux - déclaration d'utilité publique

Le conseil municipal à l'unanimité approuve :

- **d'abroger** délibération n°180 en date 25/03/19 prise par le conseil municipal de Soyaux pour le lancement d'une procédure de DUP portant sur les parcelles AR n°112, AR n° 147, AR n°148, AR n°148, AR n°150, AR n°151, AR n°174 et AR n°608,
- **de demander** à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine d'engager une procédure de DUP sur le site « Le Pétureau », permettant de placer sous maîtrise publique les parcelles cadastrées AR n°112, AR n° 113, AR n° 147, AR n°148, AR n°150, AR n°151, AR n°173, AR n°175, AR n°177, AR n°178, AR n°184, AR n° 185, AR n°221, AR n°239, AR n°297, AR n°496, AR n°582, AR n°608, AR n°659, AR n°661, AR n°670, AR n°671, AR n°672, AR n°673 et AR n°674
- **de demander** à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine de solliciter de Madame la Préfète de Charente l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire conjointe et, à l'issue de ces enquêtes, le prononcé d'une déclaration d'utilité publique, d'un arrêté de cessibilité et la saisine du juge de l'expropriation en vue de prononcer l'ordonnance d'expropriation au profit de l'EPF,
- **et autorise Monsieur Le Maire** à solliciter et/ou signer toutes pièces, courriers ou documents nécessaires au prononcé de la DUP et des expropriations ainsi qu'à la fixation des indemnités correspondantes.

12. Convention fond de concours Grand Angoulême - Mobilités et Plan Vélo

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente au fond de concours mis en place concernant la réalisation d'aménagements cyclables et piétons temporaires, ainsi que tous les documents y afférents.

13. Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2018-2023 de Soyaux

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2018-2023 de SOYAUX sur les voiries communales concernées, et va procéder à la publication du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

14. Economie commerce - ouvertures dominicales 2021

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les dates de dérogations envisagées pour 2021 telles que mentionnées ci-dessous :

les commerces de détail de la commune:

- le dimanche 10 janvier (soldes d'hiver)
- les dimanches 5, 12, 19 et 26 décembre

Et pour les commerces automobiles :

- le dimanche 27 juin
- le dimanche 04 juillet
- les dimanches 5, 12, 19 décembre

15. Vie culturelle - Demande de subvention au Département en faveur de la programmation culturelle

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au Département en faveur de la programmation culturelle et à signer tous les documents nécessaires s'y rapportant et à encaisser cette subvention.

16. Affaires générales - Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière Animale de la Charente

Le conseil municipal à l'unanimité -M. MONTEIRO ne prenant pas part au vote- approuve la modification statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière Animale de la Charente visant à valider l'adhésion au syndicat des communes de VINDELLE, CHABRAC et TURGON.

17. CLSPD/POVI - convention financière entre le groupement d'employeurs OMEGA et la ville de SOYAUX pour la mise en oeuvre du dispositif «MEDIATEUR A L'ECOLE »

Le conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés et une abstention M. JACQUILLARD, -M. BONNEFOND et M. JEGOU ne prenant pas part au vote autorise Monsieur le Maire à verser la subvention de 15 000€ pour l'année 2020 selon les règles contenues dans la convention financière.

18. AFFAIRES GENERALES - Modifications apportée à la délibération n°2020 - 028 du 10 juillet 2020 - Désignations des représentations diverses

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les modifications apportées à la délibération n°2020 - 028 du 10 juillet 2020 concernant les désignations suivantes :

- M. Cédric JEGOU pour représenter la ville de SOYAUX au sein du collège Pierre MENDES FRANCE
- M. Christophe MONTEIRO pour représenter la ville de SOYAUX au sein du collège Romain ROLLAND
- M. Robert JABOUILLE pour représenter la ville de SOYAUX au sein du Lycée Jean Albert GREGOIRE

Questions diverses :

A la demande des conseillers du groupe DECIDES plusieurs questions sont portées à l'ordre du jour concernant la sécurité aux abords des écoles et en particulier au collège Pierre Mendès France, notamment suite à l'accident qui a endommagé la clôture d'enceinte.

Le Maire explique que cette clôture a été endommagée suite à un accident de la route induit par une vitesse excessive. La police est intervenue et la clôture est réparée depuis les vacances d'octobre.

Ces questions de sécurité et de vitesse sur la commune seront étudiées lors d'une prochaine commission sécurité.

Une réflexion sur le plan vélo, travaux, méthode choix d'aménagements, sera également étudiée lors d'une prochaine réunion le 26/11/2020.

M. JEGOU informe le conseil de l'existence d'une aumônerie catholique au sein du collège Pierre Mendès France. L'existence de cette dernière est légale car validée par le Recteur d'Académie et revêt un caractère obligatoire tacite, dès lors qu'un seul parent d'élève en fasse la demande.

Le Maire précise qu'une démarche auprès du département en charge de la compétence collège sera conduite via Mme GARCIA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 05

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. NEBOUT', written over a horizontal line that extends across the page.

F NEBOUT